

Genève : ouvert à tout retraité!

Autor(en): **Groupement pour un changement des conditions de vie des retraités**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **6 (1976)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-829940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CGN: succès!

En dépit de la récession, les bateaux du Léman ont été étonnamment bien fréquentés depuis le début de la saison. Les quatre jours de Pâques ont rapporté le double de l'année dernière et tous les dimanches de mai ont vu affluer les usagers aux différents débarcadères.

Les prix des billets ordinaires et d'excursion n'ont pas été augmentés ; les

prix de la restauration non plus, bien qu'ils soient déjà demeurés inchangés l'an dernier. C'est peut-être la raison pour laquelle la récession ne s'est pas fait sentir. En effet, c'est très important sur le Léman, où toute la clientèle française subit déjà l'influence de la baisse de son franc.

Dimanche 30 mai est entré en vigueur l'horaire d'été. Les services de bateaux sont plus denses, non seulement le dimanche, mais en semaine. Non moins de neuf bateaux naviguent quotidiennement en service horaire, dix le dimanche, pour sillonner tout le lac. A nouveau, on pourra se rendre chaque jour sur la côte française, non seulement à Evian, mais aussi à Thonon et Yvoire, ces pittoresques cités où l'on se sent déjà à l'étranger. Et chaque jour on peut partir de Genève pour aller jusqu'à Lausanne, Montreux, Villeneuve ou vice versa, en déjeunant à bord tout en admirant les paysages de La Côte et de Lavaux.



L'aide financière, combien précieuse, que les cantons riverains ont décidé d'accorder à la CGN ne saurait couvrir ses frais d'exploitation. Elle doit servir exclusivement au renouvellement de la flotte, en particulier au financement d'une nouvelle unité permettant à la fois à la compagnie de poursuivre sa rationalisation et de remplacer un bateau construit au siècle dernier et mis en service en 1900 ; à plus de 75 ans, il est bien fatigué. Grâce à une contribution financière de la Ville d'Evian aura lieu, durant tout l'été, une traversée supplémentaire, le soir. Il sera fait ainsi d'une pierre deux coups : en donnant une correspondance directe au train venant de Paris en fin de journée, on permettra aux Lausannois qui veulent dîner à Evian d'en revenir aisément, puisqu'il y aura désormais un bateau toutes les heures jusqu'à minuit. Seize traversées par jour dans chaque sens entre Ouchy et Evian.

GENÈVE

Le Comité pour un changement des conditions de vie des retraités communiques :

Le nouveau nom du comité est désormais :

Groupement pour un changement des conditions de vie des retraités.

En effet, notre volonté est de mieux correspondre à la réalité : un groupe ouvert à tout retraité qui base ses actions sur la mobilisation des personnes âgées elles-mêmes, pour la défense collective de leurs intérêts.

Problème des assurances maladie

On n'a jamais autant parlé de l'assurance maladie que depuis deux ans. Pourquoi ?

Parce que le peuple suisse a refusé deux projets d'assurance maladie. Ils entraînaient l'un et l'autre dans le programme de nos institutions sociales. Le peuple suisse a reculé devant le

chiffre de 3 % du revenu. Ceci est un point que tout le monde connaît, mais le revers de la médaille se fait lourdement sentir surtout pour les travailleurs à revenus modestes et pour les retraités.

A notre avis, il y a actuellement une véritable pagaille dans le domaine de l'assurance maladie. Depuis longtemps, notre groupement se préoccupe de ce problème. Une commission de travail met au point un « guide » à l'usage de nos retraités.

D'autre part, lors de chacune de nos réunions hebdomadaires, une permanence fonctionne pour renseigner tous les moins jeunes, pour qui certaines démarches concernant leur assurance maladie représentent véritablement un casse-tête chinois.

Nous pensons qu'il faut lutter contre toutes ces tracasseries fédérales. Si nous en sommes arrivés à cette triste situation, c'est parce que nos sept sages à Berne ont décidé de supprimer d'un coup 78 millions de subven-

tions tout en faisant des dépenses exorbitantes dans d'autres domaines. Notre groupement a constaté que l'augmentation de la franchise (qui a passé au minimum à Fr. 30.—), la durée limitée à trois mois de la feuille de maladie, ont eu des conséquences très graves pour beaucoup d'âinés.

Une fois encore, ce sont les personnes atteintes dans leur santé, pour la plupart des retraités souffrant de maladie chronique, qui en sont les victimes. Nous avons également relevé le prix exorbitant de certains médicaments et le gaspillage encouragé par certains médecins, pharmaciens et aussi par bon nombre d'assurés.

Si vous vous intéressez à cette question ou si vous avez une expérience, un problème à communiquer, venez nous rejoindre chaque mardi à 14 h. 30 à la Brasserie Internationale, place du Cirque, ou écrivez : Groupement pour un changement des conditions de vie des retraités, case postale 108, 1211 Genève 8.